



**COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON
LOIRE ATLANTIQUE**

**CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL JEUNES**

Saison 2023-2024

TABLES DES MATIERES

<u>ARTICLE I.</u>	<u>GENERALITES</u>	
ALINEA I.1	ORGANISATION	3
ALINEA I.2	REGLES	3
<u>ARTICLE II.</u>	<u>CRITERES D'INSCRIPTION</u>	
ALINEA II.1	LICENCE	3
ALINEA II.2	CATEGORIES D'AGE	3
ALINEA II.3	FRAIS D'ENGAGEMENT	3
<u>ARTICLE III.</u>	<u>ORGANISATION DES TABLEAUX</u>	
ALINEA III.1	LE FORMAT DES TABLEAUX	4
ALINEA III.2	QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL	4
<u>ARTICLE IV.</u>	<u>ACCUEIL DE LA MANIFESTATION</u>	
ALINEA IV.1	LE COMITE DEPARTEMENTAL	4
ALINEA IV.2	LE CLUB ORGANISATEUR	5



Article I. Généralités

Alinéa I.1 Organisation

Le Comité Départemental de Badminton de Loire-Atlantique organise chaque saison le Championnat Départemental Jeunes. Il décernera les titres de champion et vice-champion de Loire-Atlantique dans les catégories Simples H/F

Alinéa I.2 Règles

Le Championnat Départemental Jeunes se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération (BWF) et de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC).

Un règlement vient compléter le fonctionnement de la compétition.

Alinéa I.3 Conditions d'accueil

Un club pourra se porter candidat pour recevoir la compétition, s'il respecte les points suivants :

- Être un club affilié à la FFbad
- Un complexe avec une salle de six terrains au minimum, pendant deux jours
- Poteaux (réglable pour les poussins), filets et accessoires divers (plots, bacs,...)
- Des vestiaires
- Un espace dédié à la restauration
- Un espace pour recevoir du public

Article II. Critères d'inscription

Alinéa II.1 Licence

Seuls peuvent être inscrits des joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBaD au sein du Comité Départemental de Loire-Atlantique, pour la saison en cours.

Alinéa II.2 Catégories d'âge

Le Championnat Départemental Jeunes est ouvert aux catégories pour les filles et garçons : Poussin, benjamin, minime, cadet et junior.

Les Jeunes joueront dans leur catégorie d'âge.

Alinéa II.3 Frais d'engagement

Les frais d'engagement sont fixés à 7€.

Alinéa II.4 Inscriptions

Les inscriptions se feront exclusivement par Badnet.



Article III. Organisation des tableaux

La compétition se déroulera uniquement en simple.

Alinéa III.1 Le format des tableaux

Dans l'idéal, et si le nombre d'inscriptions le permet, ce seront au minimum douze joueurs par catégorie et par sexe, qui seront retenus pour la compétition, répartis en 4 poules de 3.

Les joueurs retenus seront les meilleurs au CPPH à J-10 de la compétition.

Pour chacun des tableaux une liste d'attente sera établie dans l'ordre du CPPH au cas où, un ou plusieurs joueurs retenus déclareraient forfait.

Les têtes de séries seront désignées en fonction du CPPH.

Les 2 premiers de chaque poule participeront aux phases finales en élimination directe.

Alinéa III.2 Qualification pour le Championnat Régional

Les vainqueurs de chaque tableau seront qualifiés pour le Championnat Régional, à la date prévue par la Ligue en début de saison.

Le second représentant du Comité Départemental sera le meilleur joueur au CPPH à la date des sélections départementales, en tenant compte du vainqueur du Championnat Départemental.

Un joueur inscrit au Championnat Départemental s'engage, en cas de qualification, à participer au Championnat Régional.

En double hommes, doubles dames et double mixte, le Comité Départemental désignera la paire de chaque catégorie qui représentera le département lors du Championnat Régional.

Article IV. Accueil de la manifestation

Alinéa IV.1 Le Comité Départemental

Le Comité Départemental s'engage, pour l'organisation de la compétition, à :

- Labelliser l'évènement Eco-Bad ;
- Faire la déclaration de la compétition sur Poona et Badnet ;
- Rédiger et envoyer aux clubs la plaquette, ainsi que le règlement de la compétition ;
- Trouver un ou plusieurs Juges Arbitres et éventuellement Arbitres ;
- Indemniser le ou les Juges Arbitres en charge de la compétition (et éventuellement les Arbitres) ;
- Recevoir les inscriptions, faire les tableaux et envoyer les convocations ;
- Garder l'ensemble des recettes d'inscription ;
- Proposer aux GEO, dont ceux nouvellement formés, la possibilité de tenir la table de marque sur une partie de la compétition ;
- Mettre à disposition du club le matériel de prêt du comité (sono, imprimante, ordinateur) ;
- Prendre en charges les médailles et les trophées pour les finalistes et vainqueurs ;
- Accompagner et conseiller le club durant la phase d'organisation de la compétition.



Alinéa IV.2 Le club organisateur

Le club organisateur de la manifestation s'engage à :

- Avoir un interlocuteur fixe en lien avec le Comité ;
- Avoir une démarche écoresponsable avant, pendant et après la compétition (privilégier les transports en commun, les mobilités actives ou le covoiturage, participer au tri des déchets, privilégier les produits locaux et de saison) ;
- Réserver le gymnase auprès de sa collectivité, ainsi que le nécessaire à la compétition (tables, chaises, table de marque, etc.) ;
- Installer et démonter le plateau sportif ;
- Mettre à disposition un bénévole (si possible GEO) à la table de marque durant le weekend de la compétition ;
- Organiser et tenir la buvette durant l'ensemble de la compétition (les tarifs sont fixés par le club organisateur et les recettes sont conservées par celui-ci) ;
- Prévoir des récompenses complémentaires s'il le juge nécessaire.